

Prévision d'inflation

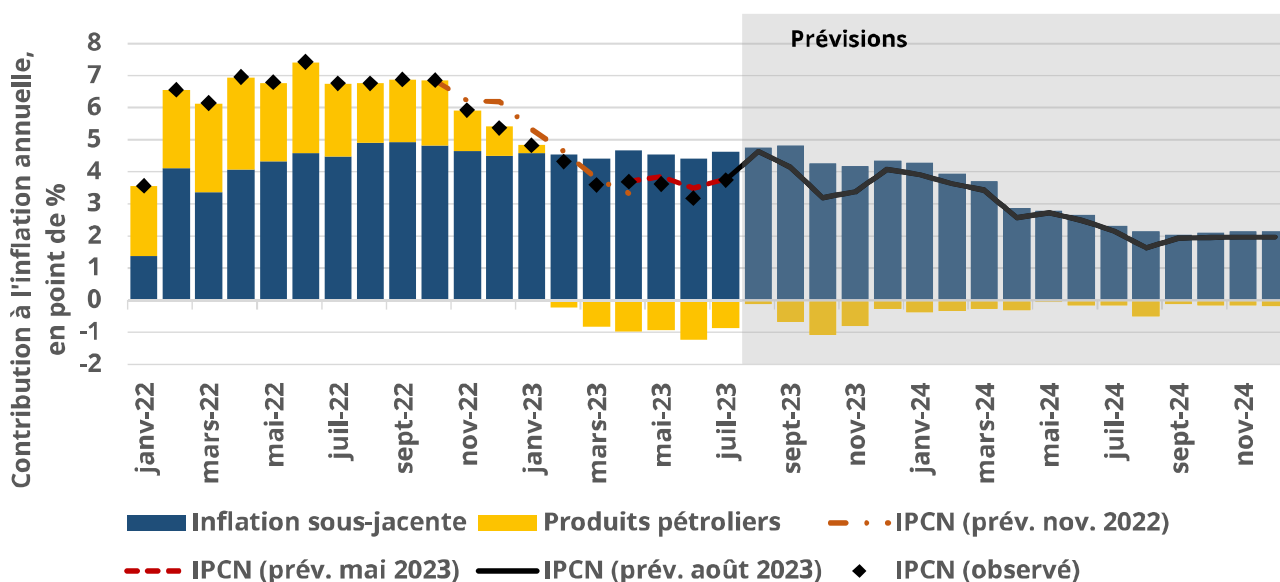
3.9% POUR 2023 ET 2.5% POUR 2024

Le recul graduel du taux d'inflation depuis octobre 2022 a été bien anticipé. Le STATEC maintient la prévision d'inflation à 3.9% en 2023 et à 2.5% en 2024. La prochaine tranche indiciaire est prévue pour le mois de septembre 2023. Il est toutefois possible que cette indexation n'ait lieu qu'au mois d'octobre, si l'inflation du mois d'août est inférieure à 4.1%. S'y ajouterait une nouvelle tranche au 3^e trimestre 2024.

Au regard des prévisions effectuées antérieurement (en particulier de celles diffusées en mai dernier), le STATEC a relativement bien anticipé le ralentissement de l'inflation observé au cours des derniers mois.

En juillet 2023, l'inflation annuelle atteint 3.7% au Luxembourg. Cette progression cache néanmoins des tendances opposées entre les prix pétroliers et l'inflation sous-jacente. Depuis février, les produits pétroliers contribuent à faire baisser le taux d'inflation général, notamment via des effets de base négatifs¹. Néanmoins, considérant les hausses des carburants annoncées au début du mois, les produits pétroliers devraient moins contribuer au recul de l'inflation annuelle en août.

TAUX D'INFLATION ANNUEL ET CONTRIBUTIONS



Source: STATEC (prévisions du 03/08/2023)

Note: L'IPC est mesuré en variation annuelle exprimée en pourcentage.

¹ L'indice de prix des produits pétroliers connaît une augmentation en mars 2022 et baisse à partir d'octobre 2022. De ce fait, l'inflation annuelle de cet indice est négative à partir de mars 2023.

L'inflation sous-jacente (hors produits pétroliers surtout), quant à elle, garde un rythme soutenu et demeure au-dessus de 4.5%. Cela résulte en grande partie des prix des services qui atteignent leur plus forte dynamique en 2023 avec une inflation annuelle de 2.9%, contribuant pour 1.4 point de % à l'indice des prix à la consommation. En effet, les prix des services ont été nourris ces derniers mois par les deux tranches indiciaires payées en février et avril 2023 mais aussi par des effets saisonniers, affectant notamment les billets d'avion et les voyages à forfait (+18.3% et +17.8%, respectivement, entre juin et juillet).

De l'autre côté, les prix de l'alimentation, qui avaient fortement accéléré dès l'invasion de l'Ukraine, diminuent pour la première fois depuis près de 2 ans (-0.1% en juillet par rapport à juin). Néanmoins, certaines frictions pourraient contraindre ce ralentissement. La réapparition du phénomène El Niño cette année, qui, tous les 5 à 7 ans perturbe le climat et l'agriculture partout sur la planète, pourrait redynamiser la flambée des prix des matières premières agricoles, tout comme l'aggravement des tensions géopolitiques affectant les exportations de céréales ukrainiennes.

Des tendances similaires se constatent à l'échelle de la zone euro. L'inflation des services y progresse (+5.5% en juin 2023 contre +5% en mai) et l'inflation des produits alimentaires y reflue (+11.6% en juin contre +12.5% en mai).

Révision marginale de l'inflation prévue en zone euro...

En zone euro, l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) demeure soutenue et affiche 5.5% en juillet 2023 (contre 4% un an plus tôt). Les nouvelles prévisions émanant d'Oxford Economics révisent à la hausse les prix de l'alimentation ainsi que l'inflation sous-jacente en zone euro. Ces révisions sont contrebalancées par l'indice de prix des produits énergétiques qui est revu à la baisse. Ainsi, l'inflation en zone euro serait désormais de 5.3% en 2023 et 1.4% en 2024 (contre 5.2% et 1.3% lors des prévisions d'avril 2023, soit une très légère révision à la hausse). Le prix du Brent est revu à la baisse – à près de 80 USD/baril en 2023 et 81 USD/baril en 2024 (contre 87 et 88 précédemment). Cela devrait faire baisser les prix des carburants et du mazout de chauffage au Grand-Duché. Le cours de l'euro vis-à-vis du dollar est maintenu au-dessus de la parité à 1.08 en 2023 et 1.10 en 2024.

Les prix de l'énergie en baisse...

Les marchés de l'énergie continuent de se détendre en Europe. Le Dutch TTF, qui fait référence pour ce qui concerne la consommation de gaz naturel, s'est échangé à son niveau le plus bas depuis 2 ans, avec un prix moyen de 29 EUR/MWh en juillet 2023 (contre 172 EUR/MWh en juillet 2022). Une dynamique baissière est également observée sur les marchés à terme (où les contrats pour des livraisons futures sont échangés). Les contrats annuels au cours du mois de juillet 2023 anticipaient ainsi un prix du gaz à 51 euros en moyenne pour 2024 (contre 67 euros en janvier 2023). Ces développements affectent directement le prix de l'électricité via le fonctionnement du marché européen de gros. En juillet 2023, le prix moyen de l'électricité sur le marché allemand, avec lequel le réseau luxembourgeois est le mieux connecté, était de 76 EUR/MWh (contre 315 EUR/MWh en juillet 2022).

Cette détente des marchés de l'énergie demeure cependant fragile dans la mesure où elle résulte principalement d'une demande de gaz plus faible. Si le prochain hiver est moins clément et la consommation de gaz retrouve son niveau d'avant la guerre en Ukraine, un nouvel emballement des prix de l'énergie est possible. Par ailleurs, les anticipations de prix des marchés pourraient changer en cas d'aggravation des tensions géopolitiques.

Néanmoins, à partir de l'évolution récente des prix sur les marchés de l'énergie et du mode d'approvisionnement des fournisseurs d'énergie au Luxembourg, les ménages pourraient bénéficier dès la fin de l'année de tarifs de gaz inférieurs au prix maximal de 0.83 EUR/m³. Pour l'électricité, l'évolution récente a moins d'effets sur les tarifs de l'année prochaine au Luxembourg, puisqu'une grande partie de l'électricité qui sera fournie en 2024 a déjà été achetée au cours de 2021 et 2022, aux prix du marché qui prévalaient à ce moment.

Par ailleurs, en 2024, à législation constante, l'Etat prendra en charge les frais d'utilisation de réseau pour le gaz et le tarif du gaz excédant 0.83 EUR/m³, le prix de l'électricité resterait constant et une remise de 15 centimes d'euro par litre serait accordée sur le prix du mazout de chauffage. Ces mesures, décidées dans le cadre du Solidaritétspak 3.0, devraient éviter le rebond de l'inflation que le STATEC avait auparavant anticipé (+4.8% en 2024 dans les prévisions de février).

L'inflation sous-jacente est légèrement revue à la hausse et serait de 4.8% en 2023 et de 2.9% en 2024 (contre 4.6% et 2.7% précédemment). En revanche, cette hausse est compensée par une forte détente des marchés de l'énergie qui conduit à réviser à la baisse les prix des produits pétroliers. Ces derniers connaîtraient des baisses de -10% en 2023 et -3.9% en 2024 (contre -7.5% et 0.4% précédemment). Le STATEC maintient ainsi la prévision d'inflation à 3.9% pour cette année et à 2.5% pour 2024.

Selon les prévisions d'inflation du scénario central, la prochaine indexation aurait lieu au mois de septembre 2023 (soit un dépassement de la cote d'échéance au mois d'août). Il est toutefois possible que cette indexation n'ait lieu qu'au mois d'octobre (soit un dépassement en septembre), si l'inflation du mois d'août est inférieure à 4.06%. S'y ajouterait une nouvelle tranche au 3^e trimestre 2024.

PREVISIONS SELON DES HYPOTHESES ALTERNATIVES SUR LES PRIX DE L'ENERGIE

	Prévisions					
	Scénario central		Scénario bas		Scénario haut	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Variation annuelle en %, sauf mention contraire						
Inflation (IPCN)	3.9	2.5	3.6	1.4	4.1	3.6
Inflation sous-jacente	4.8	2.9	4.6	2.5	4.9	3.2
Produits pétroliers**	-10.1	-3.9	-11.9	-17.3	-7.5	10.9
Cote d'application	5.7	3.3	5.5	2.7	5.7	4.2
Cote d'application (Indice 100 au 1.1.1948)	922	952	920	944	922	960
Prix du Brent (USD/baril)	80	81	75	56	85	106
Taux de change USD/EUR	1.09	1.10	1.09	1.10	1.09	1.10
Prix du gaz (EUR/MWh)***	92	81	90	65	93	95
Prix de l'électricité (EUR/MWh)***	217	217	217	217	217	217
Indexation des salaires	févr-23	2024 T3	févr-23		févr-23	2024 T2
	avr-23*		avr-23*		avr-23*	
	sept-23		oct-23		sept-23	

Source : STATEC (prévisions du 03/08/2023)

* Le paiement d'une tranche indiciaire a été effectué au mois d'avril 2023 conformément à la loi du 29 juin 2022.

** Ces prévisions intègrent une majoration de la taxe CO2 de 5 EUR / tCO2e en 2024.

*** Prix moyens TTC pour un client résidentiel au Luxembourg avec une consommation annuelle de 2 426 m3 de gaz et 4 191 kWh d'électricité. Ces prix sont calculés en supposant i) pour le gaz : prise en charge par l'Etat des tarifs d'utilisation du réseau et tarif maximal du gaz, 0.83 euros par m³. ii) pour l'électricité : les prix resteraient constants en 2024 via une adaptation de la contribution au mécanisme de compensation.

Deux scénarios alternatifs selon l'évolution des prix énergétiques

Comme à l'accoutumé, deux scénarios alternatifs sont établis à partir des marchés à terme, reflétant les anticipations les plus optimistes ou pessimistes sur les prix de l'électricité et du gaz en 2024. S'y ajoutent des évolutions alternatives du prix du Brent en 2023 et 2024, établies à partir des déviations historiques.

Deux scénarios sont ainsi considérés selon l'évolution des prix du gaz, de l'électricité et du baril de Brent (ce dernier se répercutant sur les prix du diesel, de l'essence et du mazout de chauffage).

Le scénario haut suppose qu'en 2024, le prix de l'électricité resterait constant, le prix du gaz ne serait augmenté que de 2% (suite à la hausse de TVA qui passerait de 7% à 8% et de la majoration de la taxe CO2), alors que le prix du Brent augmenterait de 25%. Le scénario bas anticipe une baisse des prix du gaz (-28%) et du Brent (-26%) en 2024, mais pas de variation sur le prix de l'électricité.

Le scénario bas prévoit une indexation en octobre 2023 (après celles de février et avril), mais pas de nouvelle indexation en 2024. Le scénario haut anticipe une tranche indiciaire en septembre 2023, suivie d'une indexation au 2^e trimestre 2024.

D'autres incertitudes pouvant impacter les prévisions d'inflation ne sont pas prises en compte dans cette prévision.

Du côté baissier, les scénarios alternatifs n'évaluent pas l'impact d'un cours de l'euro vis-à-vis du dollar différent de celui du scénario central. Une plus forte appréciation de l'euro ralentirait davantage l'inflation sous-jacente via des prix importés moins élevés en Europe.

Du côté des risques haussiers, les tensions sur le marché du travail pourraient s'intensifier et augmenter les risques d'une boucle prix-salaires (effets de second tour). S'y ajoutent les effets indirects d'une hausse de l'énergie sur les prix à la consommation qui ne sont pas inclus dans le modèle de prévision du STATEC. En effet, certaines entreprises pourraient être forcées d'arrêter leur activité en cas d'emballement des prix énergétiques, provoquant des contraintes d'offre et exerçant une pression à la hausse sur les prix finaux.

Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ press@statec.etat.lu

statistiques.lu

Cette publication a été réalisée par **Gabriel Gomes** et **Tom Haas**.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

